

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Collano BM 866

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle  
Utilisation de la substance/mélange : Adhésif

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Everad Adhesives SAS  
Parc d'activités de la Mossig  
67520 Marlenheim - FRANCE  
T +33.(0)3.88.59.27.37  
[contact@everad-adhesives.com](mailto:contact@everad-adhesives.com) - <http://www.everad-adhesives.com/>

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +33.(0)3.88.59.27.31  
(Uniquement pendant les heures de bureau)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
Suisse	Tox Info Suisse	Freiestrasse 16 8032 Zürich	145	(de l'étranger :+41 44 251 51 51) Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

# Collano BM 866

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine(1760-24-3). Peut produire une réaction allergique.  
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
triméthoxyvinylsilane	(N° CAS) 2768-02-7 (N° CE) 220-449-8 (N° REACH) 01-2119513215-52	< 5	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332
N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine	(N° CAS) 1760-24-3 (N° CE) 217-164-6	0,1	Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.  
Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.  
Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Ne pas utiliser : Diluant, de solvant.  
Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Premiers soins après ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Collano BM 866

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre chimique sèche, mousse.  
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : En cas de feu le produit se décompose en oxydes de carbone (CO et CO<sub>2</sub>), Oxydes d'azote, fumées. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.  
Autres informations : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Assurer une ventilation adéquate. Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Porter un équipement de protection adéquat.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Ramasser mécaniquement le produit par raclage à la spatule ou instrument similaire.  
Procédés de nettoyage : Recueillir le produit à l'aide d'une matière absorbante.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.  
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

# Collano BM 866

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Conserver à l'abri du gel. Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.
Produits incompatibles	: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
Matières incompatibles	: Éviter les emballages métalliques non protégés.
Température de stockage	: 5 – 25 °C
Chaleur et sources d'ignition	: Conserver à l'abri de la chaleur.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation appropriée.

#### Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

#### Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Gants en caoutchouc nitrile

#### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité avec protections latérales

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Produit très visqueux.
Couleur	: blanc.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible

# Collano BM 866

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: ≈ 1,57
Solubilité	: Non miscible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'abri du gel.

### 10.5. Matières incompatibles

Eviter les emballages métalliques non protégés.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)	
DL50 orale rat	≈ 7340 µl/kg (Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Valeur expérimentale; 7236 mg/kg bodyweight; Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	3,36 (Lapin; Valeur expérimentale; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 402)
CL50 Inhalation - Rat	16 mg/l/4h (Rat; Étude de littérature)

# Collano BM 866

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

CL50 Inhalation - Rat [ppm]	2714 ppm/4h (Rat; Étude de littérature; 2773 ppm/4h; Rat; Valeur expérimentale)
-----------------------------	---

### N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine (1760-24-3)

DL50 orale rat	2400 mg/kg (Rat; OCDE 401 : Toxicité orale aiguë; Étude de littérature; 2413 mg/kg bodyweight; Rat; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401; Valeur expérimentale; 7684 mg/kg bodyweight; Rat; Valeur expérimentale)
DL50 cutanée lapin	16480 mg/kg de poids corporel (Lapin; Valeur expérimentale; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 402; >2000 mg/kg bodyweight; Lapin; Valeur expérimentale)
CL50 Inhalation - Rat	1.49-2.44,Rat; Valeur expérimentale

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

### triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)

NOAEL (animal/mâle, F0/P)	1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Combined Repeated Dose and Reproductive / Developmental Toxicity Screening Test (Precursor Protocol of GL 422)
NOAEL (animal/femelle, F0/P)	250 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Combined Repeated Dose and Reproductive / Developmental Toxicity Screening Test (Precursor Protocol of GL 422)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

### triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	62,5 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	< 62,5 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

### N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine (1760-24-3)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	≥ 500 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	≥ 1545 mg/kg de poids corporel Animal: rat

Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Aucune donnée disponible.

# Collano BM 866

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

<b>triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)</b>	
CL50 - Poisson [1]	≥ 100 mg/l (96 h; Brachydanio rerio; Concentration nominale)
CL50 - Poisson [2]	191 mg/l (96 h; Oncorhynchus mykiss)
CE50 - Crustacés [1]	168,7 mg/l (48 h; Daphnia magna; GLP)
CE50 72h - Algues [1]	> 957 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
ErC50 algues	> 89 mg/l (72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
Seuil toxique - Algues [1]	> 957 mg/l (72 h; Scenedesmus subspicatus)
Seuil toxique - Algues [2]	210 mg/l (7 days; Pseudokirchneriella subcapitata;)

<b>N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine (1760-24-3)</b>	
CL50 - Poisson [1]	213 mg/l (96 h; Salmo gairdneri (Oncorhynchus mykiss); Concentration nominale)
CL50 - Poisson [2]	168 mg/l (96 h; Pimephales promelas)
CE50 - Crustacés [1]	90 mg/l (48 h; Daphnia magna; GLP)
CE50 - Crustacés [2]	81 mg/l (48 h; Daphnia magna; pH > 7)
CE50 72h - Algues [1]	126 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
CE50 72h - Algues [2]	352 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
ErC50 algues	8,8 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 72 h, Selenastrum capricornutum, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
Seuil toxique - Algues [1]	5,5 mg/l (72 h; Selenastrum capricornutum; Biomasse)
Seuil toxique - Algues [2]	< 1 mg/l (7 days; Selenastrum capricornutum; Taux de croissance)

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)</b>	
Persistance et dégradabilité	Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau.

<b>N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine (1760-24-3)</b>	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2 (Calculé; QSAR; KOWWIN; 20 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation.

# Collano BM 866

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine (1760-24-3)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-0,3 (QSAR, 20 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	
triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine (1760-24-3)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

#### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.  
Méthodes de traitement des déchets : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.  
Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### Transport par voie terrestre

Non applicable

##### Transport maritime

Non applicable



# Collano BM 866

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### Transport aérien

Non applicable

### Transport par voie fluviale

Non applicable

### Transport ferroviaire

Non applicable

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH):

Code de référence	Applicable sur	Titre de l'entrée ou description
3.	triméthoxyvinylsilane	Substances ou mélanges liquides qui sont considérés comme dangereux au sens de la directive 1999/45/CE ou qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008
3(a)	triméthoxyvinylsilane	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F
3(b)	triméthoxyvinylsilane	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10
40.	triméthoxyvinylsilane	Substances classées comme gaz inflammables, catégorie 1 ou 2, liquides inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, matières solides inflammables, catégorie 1 ou 2, substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, liquides pyrophoriques, catégorie 1, ou matières solides pyrophoriques, catégorie 1, qu'elles figurent ou non à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
---------------------------	--

# Collano BM 866

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient N-[3-(triméthoxysilyl)propyl]éthylènediamine(1760-24-3). Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

La classification respecte : ATP 12

FDS UE (Annexe II REACH) - Everad 2020

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.